

Compte rendu de séance

Séance du 19 Juillet 2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	10

Date de la convocation
12/07/2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Publication du :23/07/2019

L'an 2019, le 19 Juillet à 20:30, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur LERAY Yves, (Maire).

Présents : M. LERAY Yves, Maire, M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. BELLIER Dany, M. BUSNEL Rémy, M. MACÉ Marcel, M. PELÉ Rémy, Mme ROCHELLE Christelle, M. ROUAULT Renan

Excusés : Mme BEZIER Sylvie, Mme DESEVEDAVY Marie-Hélène, M. JAMET Jean-Yves, Mme LEGRAND Sandrine

Absent(s) : M. BERRUYER Cyrille

A été nommé(e) secrétaire : M. MACÉ Marcel

Objet(s) des délibérations

- 2019-035 - Modalités de financement des travaux du " 12, rue de l'église " :
- 2019-036 - Indemnité gardiennage église
- 2019-037 - Achat équipement salle des fêtes : Sono : et micro-ondes
- 2019-038 - Don au CCAS :

2019-035 - Modalités de financement des travaux du " 12, rue de l'église " :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le tableau de financement prévisionnel des travaux de rénovation du logement communal situé « 12, rue de l'église »

DEPENSES		RECETTES	
HONORAIRES ARCHITECTE	26972.00€	DSIL/CONTRAT DE RURALITE	40000.00€
Etudes complémentaires	15729.89€	FST	63570.00€
Estimation travaux de rénovation	318500.00€	Appel à projet – revitalisation des centres bourg	43037.28€
		Vente terrain NEOTOA	24000.00€
		Fonds propres	40594.61€
		Emprunt	150000.00€
Total	361201.89€		361201.89€

Après délibération, le conseil municipal :

- Valide ce tableau prévisionnel de dépenses
- Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les demandes de subvention liées à cette opération.

2019-036 – Indemnité gardiennage église

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération en date du 12 juillet 2013, une indemnité de gardiennage, comme le prévoit la loi est attribuée au gardien de l'église. Le montant voté l'an dernier était de 260€ pour l'année.

Après délibération, le conseil municipal décide de maintenir ce montant pour l'année 2019.

2019-037 – Achat équipement salle des fêtes : Sono : et micro-ondes

Monsieur le Maire propose au conseil municipal différents devis pour l'équipement de la salle des fêtes. Après délibération, le conseil municipal accepte les devis de l'entreprise ROUAULT :

- Achat d'une sono ISE Port 15 VHF – Enceinte sono portable 15 "/38cm 900W à LED RVB – haut-parleur avec micro sans fil et micro-fil et lecteur MP3 (USB) : 160.99€HT, avec garantie panne et casse pendant 4 ans : 26.99€HT
- Achat d'un micro-ondes WHIRLPOOL 900W : 139.90€ TTC

2019-038 – Don au CCAS :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un don de 300€ a été fait au CCAS par un particulier.

Après délibération, le conseil municipal accepte ce don qui sera versé, en l'absence de budget CCAS, sur le budget communal.

Questions diverses

Demande ligne internet classe maternelle. : Justifier l'intérêt d'une ligne internet dans une classe maternelle : pour quel usage ? Se renseigner sur le coût de l'installation d'un boîtier WIFI.

Info FPIC : Fonds de péréquation intercommunal :

La communauté de communes s'est prononcée sur un accord de droit commun, soit **11803€** pour ST REMY DU PLAIN (12618€ en 2018)

Contrat de dératisation : le produit doit être entreposé dans une armoire fermée à clé. La société propose l'achat de produits raticide et souricide par la commune (sachet de 50g par carton de 6Kgs : 54€HT). Le conseil municipal à la majorité décide de ne plus proposer ce service à la population.

Projet éolien : réunion des partenaires le 19 septembre 2019

Mutuelle commune : AXA : Convention à signer, flyers distribués par AXA. Réunion publique le 25 septembre à la salle des fêtes.

Syndicat des eaux : Poursuite du syndicat pour l'instant

Bornes anti-stationnement : Pour trottoir devant chez Mme LOUYER et trottoir, route de Rimou.

Le conseil municipal est favorable à l'achat de boules anti-stationnement. Voir près de Pascal MOULIN la réglementation à respecter et se prononcer sur l'achat en septembre.

Réunion avec Mr JAN (assainissement) : Un cahier des charges va être élaboré en septembre afin de trouver un bureau d'étude pour choisir le mode d'assainissement collectif à développer sur la commune.

Trois scénarios possibles :

- Un raccordement sur la station de MARCILLE RAOUL
- Une construction d'une station neuve sur ST REMY
- Un agrandissement du lagunage actuel

Ce qui permettra d'étudier la solution la plus intéressante financièrement (coût de l'investissement et du fonctionnement).

Travaux « 12, rue des carrières » : Réfléchir sur une remise en état de la chaussée après les travaux.

Site de la Bitonnerie : Voir le problème de l'érosion des bords du trou situé derrière le monument.

Toiture classe maternelle : Demander un devis pour la réfection de la toiture.

Séance levée à: 22:15

*En mairie, le 22/07/2019
Le Maire
Yves LERAY*